



territoires, longue durée

Témoignage d'une archéologue

Michèle Brunet

L'archéologie du paysage en Grèce

Naguère encore limitée aux expressions les plus brillantes de la culture urbaine, notre perception de la civilisation grecque s'est enrichie d'une nouvelle dimension depuis que la curiosité des chercheurs s'est tournée vers les territoires ruraux, voici une trentaine d'année. Dans ce mouvement d'intérêt en direction des campagnes, d'aucuns liront sans doute un témoignage de cette distance qui, succédant à une proximité revendiquée depuis la Renaissance, se creuse toujours plus entre l'Antiquité grecque et nous : descendus de leur piédestal, les Grecs peuvent se révéler avoir été, aussi, des paysans. Mais tout aussi bien, dans cette ruée hors les murs, d'autres reconnaîtront un nouvel avatar de ce dialogue ininterrompu entre les Grecs et nous, les préoccupations du présent orientant, à toutes époques, la teneur des questions adressées au passé grec (Droit, 1991 ; Hoffmann *et al.*, 1996). Dans les années 80 du siècle précédent, les prospections archéologiques se sont donc multipliées en Grèce dans le but de retrouver les traces d'occupation de toutes périodes disséminées dans les campagnes, et cet intérêt pour des espaces jusqu'alors peu explorés conduisit à un renouvellement en profondeur de la manière d'écrire l'histoire des cités grecques. Rappelons que dans l'Antiquité, la Grèce ne constituait pas un État territorial unifié, mais que cet ensemble qui se laisse définir par un faisceau de traits culturels partagés était morcelé en une multitude de cités-États (« *poleis* »),

chacune d'entre elle associant à un centre urbain un territoire rural plus ou moins vaste.

Quelques considérations préalables

Notion commune à la géographie, à l'histoire, à l'archéologie, mais aussi à l'agronomie et à la sociologie, le territoire mêle du naturel, du fabriqué et du vécu. Forme spatiale et concept social, écosystème et institution, ouvrage technique et élaboration historique, objet de représentations, collectives et individuelles, verbales et imagières (il devient alors « paysage à regarder »), le territoire n'existe que par rapport à une communauté organisée qui y vit. À ce niveau de définition, le territoire correspond, dans la civilisation grecque antique, à la collectivité politique qu'est la cité-État, et dans ce cas, ce territoire « lié à l'État qu'il crédite d'un aspect physique » (Leveau, 1984) inclut nécessairement la ville. Néanmoins, comme le firent les Grecs eux-mêmes à travers certains emplois du terme « *chôra* », on peut n'envisager que la composante rurale du territoire civique, la campagne, lieu de la production vivrière et de diverses activités artisanales.

Espace délimité et doté d'un certain nombre de caractéristiques environnementales, le territoire n'existe donc qu'en relation avec la communauté humaine qui se l'approprie, l'occupe, y circule et l'exploite ; c'est donc un ensemble fabriqué, qui associe des séries de composantes reliées entre elles par des réseaux hiérarchisés. Ce système spatial, qui est en relation avec d'autres systèmes comparables, proches ou lointains, est en quête permanente d'équilibre, par rapport à l'environnement qui n'est nullement immobile et par rapport au groupe humain lui-même, en évolution permanente. Un territoire, c'est donc aussi des épaisseurs de temps cristallisées en un même lieu, et une combinaison d'éléments qui obéissent à des temporalités qui ne sont pas cadencées sur le même rythme : la mobilité des sociétés (temps social) interfère avec celle de l'environnement, dans l'ensemble plus lente mais quelquefois soumise à de violentes crises ponctuelles, tout particulièrement dans les régions méditerranéennes.

Tout paysage est donc conjointement le produit de la technique et de l'histoire sociale, toutes deux subissant les déterminations de l'environnement. Par le biais de l'enquête archéologique et historique, il convient alors de l'analyser, donc de le déconstruire afin de démêler ce qui ressortit à la rationalité technique, ce qu'il faut imputer à la causalité sociale, ce qui est conséquence de la mobilité environnementale. En ayant conscience que l'échange entre ces sphères est une dialectique : on dit souvent qu'une société marque le territoire d'une « empreinte » qui s'exprimerait à travers les formes du paysage, mais on a été moins sensible au fait que les paysages, l'organisation territoriale sont de puissants moteurs de l'histoire sociale. Ouvrage reflet de la société qui l'a élaboré, il en est aussi un acteur à part entière, au même titre que le milieu. Ainsi, l'enquête archéologique s'attache à l'étude dans la synchronie des systèmes agraires en tant qu'ils sont des systèmes techniques de production agro-pastorale contribuant à la création de formes paysagères, tandis que l'enquête historique privilégie l'étude dans la diachronie des dynamiques sociales s'exprimant, entre autres, à travers les formes du paysage et leurs transformations au fil du temps.

Ces quelques considérations générales ont paru nécessaires pour éclairer la démarche que j'ai suivie dans mon étude du territoire de la Délos antique.

■ L'exemple de Délos

Rapide présentation

Centre des Cyclades qui dans la mer Égée dessinent un cercle autour d'elle, l'île de Délos (360 ha) est célèbre pour deux raisons principales : terre natale d'Apollon et Artémis selon la légende, Délos fut à partir du 8^e siècle av. J.-C. le siège de l'un des plus grands sanctuaires de la Grèce (Bruneau *et al.*, 1996). Par ailleurs, entre le milieu du 2^e et le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., le port de Délos joua un rôle commercial important à l'échelle de la Méditerranée orientale, ce qui provoqua l'afflux d'une population

nombreuse et, partant, la transformation en une très grande ville de la petite bourgade qui était accolée au sanctuaire d'Apollon. En 1873, l'État néo-hellénique confia l'exploration archéologique de Délos à l'École française d'Athènes ; l'intérêt des archéologues français se concentra tout d'abord et tout naturellement sur les ruines du sanctuaire puis, au fil du temps leur curiosité se déplaça vers la ville, dont un quart environ fut dégagé au début du 20^e siècle. Enfin à partir du milieu des années 1980, le territoire rural fit l'objet d'une étude détaillée associant prospections de surface, fouille d'une ferme et relecture des témoignages épigraphiques (Brunet, 1990 ; 1999).

Une situation documentaire exceptionnelle

En effet, par comparaison avec d'autres cités de la Grèce antique, Délos offre l'avantage inestimable de fournir, en ce domaine comme en bien d'autres, une documentation à la fois textuelle et matérielle. Ainsi, pour traiter de la mise en valeur agro-pastorale du territoire, nous disposons conjointement d'une série de contrats d'affermage (Brunet, 2002) concernant les biens-fonds qui procuraient des revenus au dieu Apollon, fonds d'archives d'autant plus remarquable qu'il s'échelonne sur une durée de deux siècles et demi, entre la fin du 5^e et le milieu du 2^e siècle av. J.-C. et du paysage agraire antique préservé depuis deux millénaires environ. Car de fait, Délos offre des conditions idéales – et uniques à cette échelle en Méditerranée – pour la pratique d'une véritable archéologie du paysage : compte tenu de son abandon précoce au 7^e siècle, l'île s'avère constituer un remarquable conservatoire d'un paysage agricole antique, qu'il devint possible d'étudier dans le détail de ses différentes composantes et dans sa logique d'ensemble. Forme et distribution des bâtiments de ferme, trame du parcellaire, réseau des chemins ruraux, groupement des terrasses de culture en systèmes obéissant aux contraintes de la topographie, structure des terroirs se conformant aux possibilités d'irrigation, la comparaison entre ces données paysagères et les contrats d'affermage permet d'esquisser une histoire du territoire qui envisage les aspects juridiques, religieux, sociaux et économiques de sa mise en valeur agricole. Ce territoire peut en outre être considéré comme le représentant d'une catégorie de cité et d'un

type d'économie fondé sur l'idéal de l'autosubsistance, dont il éclaire très concrètement les modalités matérielles. Nonobstant l'existence du sanctuaire apollinien et la transformation largement artificielle de l'île en place de commerce internationale après le milieu du 1^{er} siècle av. J.-C., Délos n'était en réalité qu'une petite cité, disposant d'un territoire relativement pauvre et exigu où se pratiquait une polyculture de subsistance sur des biens-fonds privés ou sacrés très peu étendus. En cela, elle s'apparente à bien d'autres cités ignorées par la « grande histoire » : la renommée de cet îlot ne saurait donc occulter ce versant plus banal de sa destinée, qui illustre très concrètement l'idéologie de la cité antique faisant de la terre le premier des biens et de son travail un devoir religieux.

Les aménagements agraires déliens

Après son abandon par toute population résidente aux 6-7^e siècles, Délos devint un terrain de pacage utilisé par les bergers des îles voisines. Les nombreux murs de clôture en pierre sèche qui délimitent aujourd'hui les zones de pâturage furent progressivement édifiés tout au long du 20^e siècle, leur maillage venant simplement se surimposer au paysage antique, dont l'organisation avait été conçue dans l'antiquité pour la pratique conjointe de l'agriculture et de l'élevage, en étroite symbiose avec l'environnement.

Les terrasses agricoles

Quel que soit le degré de déclivité des pentes (quelquefois très faible), les champs en terrasses sont groupés en ensembles séparés par des chemins, qui épousent et soulignent les grands axes du relief ; dans certains secteurs, ils ont la forme de larges et longues planches de culture autorisant le passage d'un araire tiré par un couple de boeufs, tandis qu'ailleurs, ce ne sont que d'étroites banquettes plus adaptées à l'arboriculture. Comme on le sait, l'aménagement des champs en terrasses nécessite un effondrement des terrains jusqu'au niveau de la roche, afin de procéder à la fois à une fondation en profondeur du mur de soutènement et à une bonification des sols par épierreage complet. Des sondages ont montré (photo 1) que les murs



Figure 1
Carte archéologique de Délos.



■ Photo 1
Parement intérieur d'une terrasse.

des terrasses déliennes sont faits de deux parements en granite hétérogènes et pyramidants qui, lorsqu'ils sont conservés jusqu'à leur sommet, sont couronnés par une assise de dalles couvrant l'épaisseur du mur. L'appareil du parement extérieur présente par endroits de grandes similitudes avec les maçonneries de quelques monuments ou maisons de la ville antique, avec des plaques empilées bouchant les interstices entre de gros orthostates (photos 2 et 3) ; pour assurer un parfait drainage des terres, les parements intérieurs sont en revanche construits en petits moellons. Le sol de la terrasse est constitué d'une couche unique de remplissage sur près d'un mètre d'épaisseur, tandis que près de la surface, les traces du travail agricole se signalent par l'association d'une grande quantité de cailloux et d'une densité importante de tessons usés et de petites dimensions. En retournant et en grattant le champ sur une profondeur qui est toujours assez faible, les instruments aratoires y ont enfoui la pierraille de surface, tandis que les tessons proviennent vraisemblablement d'une pratique régulière de la fumure par épandage.



■ Photo 2
Parement extérieur d'une terrasse.



■ Photo 3
Parement extérieur d'une terrasse.

Les aménagements hydrauliques

Compte tenu de la configuration du relief et de l'abondance des amas granitiques à Délos, la construction de terrasses était la seule solution pour obtenir des surfaces de culture planes sur les versants, tout en utilisant la pierre omniprésente. Mais de tels aménagements de pentes nécessitent en corollaire une maîtrise aboutie de la circulation des eaux de ruissellement, dans le double but de préserver les champs étagés de l'action érosive des torrents qui se forment lors des violentes précipitations saisonnières et de permettre leur irrigation durant les périodes sèches de l'année. Dans le sud de l'île (voir figure 1), en amont de plusieurs systèmes de champs en gradins, on remarque des dépressions entourées de murs qui forment, dans le paysage printanier, des taches vert cru révélant la présence de bassins-réservoirs pour le stockage des eaux pluviales, aujourd'hui comblés. La fouille partielle de l'une d'entre elles a permis de comprendre le fonctionnement de ces aménagements hydrauliques : un épais mur de digue recouvert d'un enduit hydraulique délimitait un bassin d'une capacité de 2 000 m³, appuyé contre une vaste paroi granitique faisant office d'impluvium. Au départ de l'extrémité nord de ce bassin, un canal, dont le cours endigué chemine dans le talweg puis dans la plaine jusqu'à la mer, permettait une distribution contrôlée de l'eau grâce à des rigoles de dérivation installées au niveau de chacune des terrasses. Ces vestiges constituent les premiers témoins identifiés comme tels d'une hydraulique agricole grecque dont l'existence était depuis fort longtemps attestée par des textes et des inscriptions.

Ces quelques réseaux d'irrigation par gravité, complétés par de nombreux puits, permettaient aux Déliens de l'antiquité d'assouplir le cycle très contraignant de l'agriculture sèche imposé par le climat local de type semi-aride et d'étendre la gamme de leurs cultures à des variétés d'arbres et à des espèces maraîchères nécessitant de l'eau. Ces parcelles irriguées formant des jardins (*kèpoi*), proches des fermes ou intercalées au milieu des champs ouverts emblavés, devaient impérativement être protégées contre la divagation des troupeaux : elles étaient donc encloses par des murs de pierre, de même qu'étaient bordés de murs tous les chemins de l'île qu'empruntait le bétail. Une telle structuration du finage est très proche de celle qui existe dans les îles Baléares ou en Andalousie depuis l'époque médiévale, la *huerta*, plaine irriguée, y voisinant avec le *secano* dévolu aux cultures sèches.

L'exemple du paysage délien est donc privilégié puisqu'il permet d'une part de mieux comprendre la logique de la terminologie grecque antique, qui dans les contrats agraires distingue toujours soigneusement deux catégories de biens-fonds les *chôria*, terres vouées aux cultures sèches, et les *kèpoi*, secteurs des cultures intensives irriguées (Brunet, 2001), et d'autre part d'inscrire cette minuscule Cyclade dans le contexte élargi d'une Méditerranée où, à toute époque, la complémentarité entre ces deux types de culture fut recherchée pour la mise en valeur des terroirs vivriers insulaires.

De l'archéologie à l'histoire

Les lacunes de la documentation

Bien qu'il soit dans un état de conservation exceptionnel qui autorise une observation directe allant loin dans les détails, ce paysage présente un certain nombre de lacunes qu'il s'avère, en l'état actuel de la documentation, impossible de combler. Elles touchent en particulier la restitution des parcellaires d'exploitation successifs, du système de culture (quelles associations de plantes, quelles répartitions, dans quelles proportions ?), ainsi que les limites foncières et les modalités de leur éventuelle matérialisation (bornes ? murs de pierre sèche ? haies ? levées de terre ? arbres ?). Aucune des archives qui nous sont parvenues ne renferme un témoignage ou une description qui permettrait de combler ces manques.

Il ne subsiste donc plus du paysage agraire délien que la structure bâtie d'un espace voué à la production agricole. Les aménagements des terroirs ont été mis en place conformément à la morphologie du relief, en application de logiques techniques et indépendamment de la logique forcément aléatoire d'un quelconque découpage foncier du territoire. Une telle situation place ce paysage conservé à l'état de structure de production dans une longue durée de l'ouvrage et hors de la contingence historique touchant les manières de l'utiliser et d'en partager la propriété.

Linéaments d'une histoire du territoire délien

En dépit de ces difficultés documentaires, il semble néanmoins possible d'esquisser une histoire du territoire délien au cours de la moyenne durée de l'antiquité. Certes, faute d'informations concernant les superficies globales des exploitations et les surfaces respectives dévolues à chaque catégorie de cultures, nous ignorons tout des rendements et du niveau de rentabilité des propriétés, quel qu'ait été leur mode de faire-valoir. Toutefois, les montants de fermages, issus d'une mise aux enchères des propriétés tous les dix ans, sont comparativement assez élevés, ce qui indique que l'agriculture était une activité certainement rentable aux 4^e et 3^e siècles, et il est vraisemblable qu'à cette époque les produits du territoire subvenaient pour une part non négligeable aux besoins d'une population encore restreinte (estimée à 5 ou 6 000 habitants). Des difficultés d'approvisionnement se firent jour à partir de la fin du 3^e siècle, indice possible d'une augmentation de la demande locale que le territoire ne pouvait satisfaire. Il est certain qu'à partir de la seconde moitié du 2^e siècle, l'agriculture devint pour un siècle environ une sorte d'activité de prestige qui, sans plus pouvoir répondre à la demande d'une population devenue soudainement très nombreuse (on avance le chiffre de 20 000 habitants), se spécialisa partiellement pour fournir des artisanats localisés en ville, comme par exemple les parfumeries. Par la suite et jusqu'à l'abandon de l'île, ce fut de nouveau une polyculture vivrière qui fut pratiquée par la petite communauté de paysans qui vivait regroupée dans un secteur de la ville hellénistique abandonnée.

Ainsi, lorsque l'on envisage les choses à une échelle de temps qui ne se limite pas à une seule période, il appert que durant la plus grande partie de son histoire, Délos fut une cité à peu près normale qui connut une économie de subsistance, avec sans doute un marché intérieur très actif, alimenté par les produits des fermes. Ce système de l'affermage des propriétés au sein de la communauté délienne fut aussi la garantie d'un certain équilibre social, les fermiers du dieu constituant une catégorie influente se plaçant juste en dessous des propriétaires fonciers, peu nombreux compte tenu de la taille de l'île.

Ce marché délien, tout d'abord d'intérêt purement local, s'intégra sans grandes difficultés à un système d'échanges à une échelle

régionale au cours du 3^e siècle. La rupture intervint au 2^e siècle : l'élargissement du système des échanges et l'accroissement de leur volume fit de Délos, pour une courte durée, un lieu d'une nature très singulière, où l'approvisionnement reposait presque totalement sur les importations et où le lien fondamental entre production territoriale et échanges était rompu ; cette transposition d'une logique « italienne » dans un contexte grec totalement inadapté était en fait artificielle et ne prit pas.

Ce que l'on avait toujours considéré comme une donnée structurelle (Délos vivait des importations) fut, en réalité, une situation conjoncturelle de courte durée.

La comparaison entre ces états successifs de fonctionnement de cet ouvrage qu'est le territoire permet ainsi de saisir ce que l'on nomme souvent la dynamique territoriale, qui n'est autre qu'une recherche permanente d'équilibre entre des composantes qui entrent parfois en concurrence, et dont le poids respectif est en permanente redéfinition. Dans ce cas précis, le changement de la structure territoriale laisse entrevoir certaines transformations de la société locale, ainsi qu'une évolution indéniable des mentalités quant au rapport à la terre, qui se produisit vers le milieu de l'époque hellénistique.

Conclusion : contribution à l'étude de l'économie antique

Délos a toujours été l'épicentre des études portant sur l'histoire économique de la Grèce antique, car c'est quasiment le seul site où ont été retrouvées des archives épigraphiques comprenant d'abondantes données chiffrées. L'étude de ces inscriptions indépendamment de toute confrontation avec les vestiges, et une trop grande confiance accordée à quelques formules lancées par deux ou trois écrivains de l'Antiquité ont toutefois permis l'éclosion de discours totalement fantasmatiques, qui conduisirent certains savants du début du 20^e siècle à faire de ce port, somme toute assez modeste, une gigantesque plaque tournante du commerce méditerranéen. Un

travail salubre de remise à l'échelle a été effectué sur le terrain au cours des vingt dernières années, accompagnant en parallèle une relecture des inscriptions avec un œil moins complaisant aux interprétations modernistes de l'économie grecque (Chankowski, 2002).

Il faut dorénavant également admettre qu'en dépit des impressions produites par l'état actuel du paysage, le territoire rural a joué un rôle fondamental tout au long de l'histoire délienne. La connaissance du système agraire, les changements d'équilibre entre les usages successifs du territoire sont donc aussi une manière, certes plus indirecte, mais tout aussi instructive, d'approcher l'économie locale sur la moyenne durée et, par là même, les transformations de l'économie grecque entre l'époque classique et l'époque hellénistique.

L'Antiquité grecque fut créatrice d'une diversité de paysages qu'il nous reste encore à découvrir. Le territoire fabriqué par la société est aussi une fabrique de société : au même titre que les *testimonia* écrits ou figurés, au même titre que d'autres vestiges, les paysages sont des documents historiques qui constituent une source fondamentale pour la connaissance des caractères originaux d'une société et de son évolution dans la longue durée.

Références

Bruneau P., Brunet M., Farnoux A., Moretti J.-C. (éd.), 1996 — *Délos, île sacrée et ville cosmopolite*. Paris, CNRS Éditions/Paris Méditerranée, 125 p.

Brunet M., 1990 — Contribution à l'histoire rurale de Délos aux époques classique et hellénistique. *Bulletin de Correspondance Hellénique*, 114, 669-682.

Brunet M., 1999 — Le paysage agraire de Délos dans l'Antiquité. *Journal des Savants*, 1-50.

Brunet M., 2001 — Le courtil et le paradis. In Brun J.-P., Jockey Ph. (éd.) : *Techniques et Sociétés en Méditerranée*. Paris, Maisonneuve et Larose, 157-168.

Brunet M., 2002 — In Prêtre C. (éd.) : Nouveau choix d'inscriptions de Délos. Lois, comptes et inventaires. Athènes, *École française d'Athènes*, coll. *Études épigraphiques*, 286 p.

Chankowski V., 2002 —
In Prêtre C. (éd.) : Nouveau choix
d'inscriptions de Délos.
Lois, comptes et inventaires.
Athènes, *École française d'Athènes*,
coll. *Études épigraphiques*, 248-250

Droit R. P., 1991 —
Les Grecs, les Romains et nous.
L'Antiquité est-elle moderne ?
Paris, Le Monde éditions, 482 p.

Hoffmann P., Rinuy P.-L.,
Farnoux A. (éd.), 1996 —
Antiquités imaginaires,
Paris, PENS, I-IX.

Leveau P., 1984 —
La question du territoire
et les sciences de l'Antiquité.
La géographie historique,
son évolution de la topographie
à l'analyse de l'espace : *REA* 86, 86.